

Bulletin adhésion 2021/2022

SNUipp-FSU 13 2, square Cantini, 13006 Marseille

NUipp-FSU								
			Prénom :					
Date de naissance :	•••••							
Sexe : Téléphone domicil	e:	Portab	le :	•••••				
Mel personnel :	•••••		•••••					
Adresse personnelle :		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•••••	•••••	•••••	•••••	
Établissement scolaire de ratta	achement :							
Numéro RNE de l'école : 013		□ J'exerce	e en REP (+106		☐ J'exerce	en REP+ (+	-20€)	
Ecole (Nom, Ville):			•••••	•••••	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	
Situation professionnelle:								
Date sortie IUFM/INSPE :								
Corps : Echelon :	Temps partie	el:%	Type no	mination:	Définitif - Pro	ovisoire		
Fonction:	Pour	r la fonction	n de direction,	nombre de	classes:			
Part liée à mon échelon ou	à ma situation :							
ROFESSEUR DES ECOLES OU PSY	CHOLOGUE CLASSE NOR	MALE 5	6	7	8	9	10	II
ECHELON	123 € 138 €	158 €	168€	184 €	199 €	214 €	230 €	250 €
otis réelle % crédit d'impôts 25 € 35 €	42 € 47 €	57 €	60€	63€	68€	73 €	78 €	85€
ROFESSEUR DES ECOLES OU PSYCH ECHELON I 2 3	OLOGUE HORS CLASSE 4 5 6	7	PROFESSEUR ECHELON		OU PSYCHO		hev.l chev.2	chev.3
otis annuelle 217 € 230 € 247 €	270 € 293 € 316 €		Cotis annuelle	265€ 28			57 € 377 €	
otis réelle % crédit d'impôts 74 € 78 € 84 €	92 € 99 € 107 €	III€	Cotis réelle 66% crédit d'impôts	90 € 96	€ 104€	113 € 12	21€ 128€	136 €
NSTITUTEUR			RETRAITE					
ECHELON 7 8	9 10	Ш	PENSION	pension	1200€< pension <1499€	I500€< pension	2000€< pension <2499€	pension
Lotis annuelle 155 € 162 € Lotis réelle 53 € 55 €	170 € 182 € 58 € 62 €	200 € 68 €	Cotis annuelle	<i200€ 80 €</i200€ 	<1499€ IIO €	130 €	<2499€ 140 €	>2500€ I60 €
6% credit d impots								
ISPONIBILITE, CONGE PARENTAL	CONGES FORMATION		NON TITULA				PEGC : nous	
Cotis annuelle 102 €	Cotis annuelle 85% de	e la cotis	AESH 2	25 € Etudiant C MI /	ontractuel M2	Contractuels	35 € Contractue	ls psy EN 80 €
EMPS PARTIEL								
	TP (cotisations x taux) : 102 € mi	in						
Part liée à mon poste :								
Poste en prison, RASED, Psy-EN	Direction de I à 4 c	classes, ULIS	S/UPE2A/EREA,	PEMF	Direction	de SEGPA o	u de 5 classes	et +, CPC
5€		10 €				20	€	
Je règle :						. COTICA	TION	
PAR CHEQUE	MA COTISATION S'ELEVE A							
						2 CLEVE	A	
PAR PRELEVEMENT FRACTION			ION DE 5%				6	
(joindre le mandat de prélèvem	ent SEPA Core ainsi qu'un RIE	В)			•••	,	€	
RAPPEL: AA% do votro e	cotisation donnent droit à	une réduci	tion ou un crée	lit d'impôte	sur les reven	us de l'appé	e en cours	
TV-11 LL. 00 /0 GE VOITE (.onsanon aonnem aroll a	and reduct	non ou un crec	in a impors	sai les levell	as ac rainie	e en cours.	

/ 20

SIGNATURE:

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT FRACTIONNE DE LA COTISATION

- 1 Remplir soigneusement l'autorisation de prélèvements ci-dessous,
- 2 Joindre obligatoirement : soit un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), soit un Relevé d'Identité Postal (RIP), ou de la Caissed'Epargne (RICE).

Attention! Ne pas adresser de chèque annulé.

3 - Envoyer le tout à votre Section départementale SNUipp : 2, square Cantini 13006 - Marseille

Nom:	Prénom:
Adresse:	
CP: Ville:	
Montant de la cotisation :	Indice :

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion, ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, du 6 janvier 1978.

Mandat de Prélèvement SEPA CORE



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNU IPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNU IPP.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat (réservé au créancier) :

Identifiant Créancier SEPA:

Paiement : Récurrent

Débiteur

Vos Nom Pránom(*)

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

vos voin i renoin(*).	FR 89ZZZ 325 783					
Votre Adresse (*):	Nom: SNU IPP 13					
	Adresse : 2, square Cantini					
	Code postal: 13006					
Code postal (*):	Ville : Marseille					
Ville (*):	Pays: FRANCE					
Pays (*):						
IBAN (*):						
BIC (*):						
Le (*): Sig	nature (*):					

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son adhérent. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vouspouvez obtenir auprès de votre banque.